

SOMMAIRE

■ Page 2

Activités de l'ANEV

■ Page 3

Editorial - Sommaire

■ Page 4

Le monde du Vin :

Les Journalistes du Vin

■ Page 5 - 6

Dossier :

Les attaques contre le VIN

■ Page 7

Manifestations

Brèves - Sites

■ Page 8

Livres DVD Jeux

Edité par :

ANEV, Université du Vin – Château de Suze
la Rousse – 26790 Suze la Rousse
Tel : 04 75 97 21 37 - Fax : 04 75 98 24 20
www.elusduvin.org
Courrier Electronique : contact@elusduvin.org

Directeur de la Publication

Rédacteur en Chef : Marc Olivier
Courrier Electronique : mc.olivier@infonie.fr

Composition, Montage : Pierre Mourlevat

Suivi de Production : Yves Furic

Impression : Delta Color - Nîmes

ISSN : 1628-7169

Ont participé à ce numéro :

APCIG - APV - FIJEV

Publicité nationale : F.F.E -18, avenue
Parmentier – 75011 PARIS

Trimestriel – Numéro 29 – mars 2008

Abonnement : 10 € / 1 an – 16 € / 2 ans

Tirage Moyen : 2000 exemplaires

Crédit photos :

P1- Westhalten (Patrick Heimermann©)

Patrick Cronenberger© - P5 – CIV Jura

P6 : APV - APCIG - P7 : Gaillac

EDITORIAL

La Meilleure défense c'est l'attaque

Pour le Vin français il est temps que cette réflexion de Napoléon soit mise en pratique. Il en va de sa survie... En effet depuis plus de 15 ans le Vin va, en France, de recul en diabolisation, de privation en discrimination, de perte de consommateurs en remise en cause des acquis (0,5g/l, vente de vins dans les stations service...). Il est passé de symbole de fierté nationale à celui d'accusé (et de coupable) !

- Que l'on se rappelle qu'il a été classé parmi les drogues alors qu'en Espagne il est considéré - par la loi - comme un aliment.

- Qu'on lui interdise de se faire connaître par la publicité, le sponsoring ou le mécénat, ce dont profitent allègrement les vins étrangers .

- Qu'on lui interdise de faire - ne serait-ce qu'un peu - de l'information sur ses bienfaits sur la Santé, alors que chaque jour des études internationales, publiées dans les plus grandes et sérieuses revues scientifiques mettent en évidence le rôle protecteur d'une consommation régulière, ce que préconisent tous les producteurs.

- Qu'on l'oblige à ne mettre sur ses étiquettes que des mentions négatives et pénalisantes.

- Qu'on lui fait chaque jour un peu plus par des interdictions, des empêchements, des tracasseries administratives, législatives, financières perdre un peu plus de son avantage et de son aura à l'international, alors qu'il est une des spécificités de notre Pays avec tout ce qu'il véhicule d'image de diversité, de terroirs, de gastronomie, de tradition, de Culture, d'attrait touristique.

- Qu'on ne l'aide pas (ou si peu) à exporter, contrairement à tous nos concurrents européens par exemple, alors qu'il est un des rares postes positifs de la balance commerciale.

- Qu'on passe son temps à lui faire des procès pour tel article ou telle publicité, à lui défendre d'être vendu en tel ou tel endroit.

Il faut donc que tout cela cesse !

Il est temps que les acteurs français du Vin passent à l'attaque comme l'a fait « Vin et

Société » en interpellant le président de la République pour lui rappeler ses promesses de campagne, comme va le faire l'ANEV, en demandant une évaluation des actions engagées contre l'alcoolisme, comme le fait le groupe des 4 vérités sur le Vin en continuant de publier les résultats des études sur le Vin et la Santé..., comme doivent le faire tous les vignerons qui peuvent être très fiers de leur métier et de leur produit. Ils doivent dire à tous leurs élus de nous rejoindre pour que nous puissions être encore plus représentatifs du monde du vin français, mieux écoutés et surtout mieux entendus.

Marc OLIVIER
ANEV

SANTÉ-GRENOBLE : UN EFFET BÉNÉFIQUE SUR LE CŒUR

Quand le vin fait du bien



Les professeurs Joël de Leirs et François Boucher font la parole donnée : "Une consommation excessive d'alcool abîme notamment le foie, chapeau sur le ventre, d'accident vasculaire cérébral d'origine, de troubles neurologiques..."
Plusieurs chercheurs rhodaniens ont mis en évidence l'effet protecteur du vin contre certaines maladies cardio-vasculaires, dans le cadre d'une consommation modérée bien évidemment. Des études qui ont été menées notamment par les professeurs Joël de Leirs et François Boucher, du laboratoire TIMC de l'Université Joseph-Fourier, faculté de médecine-pharmacie à La Tronche. p. 3

À TOUS LES MAIRES NOUVELLEMENT ÉLUS
REJOIGNEZ L'ANEV, UNE ASSOCIATION QUI DÉFEND LES ÉLUS,
LE VIN FRANÇAIS, SA CULTURE, ET CEUX QUI NE VEULENT
PAS LES VOIR DISPARAITRE

RENSEIGNEMENTS SUR : www.elusduvin.org